

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 2 mars 2020 au siège de la ligue (Créteil)

Présents : M^{mes} Monique Ansquer, Marie-José Gaudefroy & Nathalie Lassalle
MM. Jean-Marie Lassalle, Robert Nicolas & Georges Potard
Invités : MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor
Excusé : M. Robert Lafond
Absent : M. Jean-Michel Germain

La séance débute à 18h30.

CORONAVIRUS

> La fédération a décidé d'annuler les interpôles masculins prévus cette semaine à Vaux-en-Velin à la suite de l'épidémie de coronavirus. La ligue va tenter de se faire rembourser les billets SNCF prévus pour la participation de notre sélection masculine pour l'évènement.

Un BD fédéral exceptionnel aura lieu le mardi 3 mars 2020, pour la suite à donner et répondre aux interrogations légitimes des clubs (*quid* des intercomités – il semble acquis que les départements pris dans les *cluster* de propagation, que sont l'Oise, le Morbihan et la Haute-Savoie, vont être écartés du prochain tour). Une réponse sera également donnée pour la venue de la sélection italienne au TIBY Val-d'Europe, la tenue de la double confrontation France A' vs Norvège A' dans deux semaines à la MDH...). Pour l'instant, se conformer *a minima* aux arrêtés préfectoraux en la matière.

AGRESSIONS SEXUELLES DANS LE SPORT

> Quelques clubs demandent des informations complémentaires à la ligue. Il leur sera rappelé que des informations précises ont été récemment diffusées par la fédération et par la ligue (CR du BD – journal *Hand Actu IDF* – sites fédéral et ligue), ainsi que par les DDJSCS qu'il convient de suivre, notamment quant à la vérification des cartes professionnelles de leurs encadrants.

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

> Christian Pastor représentera la ligue à l'assemblée générale prévue le mardi 31 mars à 19h à la Maison du sport français à Charléty.

COMMISSION TERRITORIALE STATUTS ET REGLEMENTS

> Les fiches de situation CMCD des clubs vont partir dans la semaine.
> La commission va demander aux clubs de faire remonter la liste de leur JAJ nés en 2005 (pour une prise en compte dans la situation CMCD régionale) car ceux-ci ne sont pas extraits automatiquement par Gesthand.
> Le 4 avril un atelier est proposé aux clubs pour un débat à propos des points de pénalités à appliquer dans les compétitions en 2 phases.

COMMISSION TERRITORIALE ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

> Christian Pastor indique que 4 matches régionaux ne se sont pas terminés ce week-end. Les décisions à ce sujet sont en cours.
> Pour les délayages : les indemnités d'arbitrage seront réglées par la ligue qui facturera en suite les clubs concernés.

COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

> Claude Selaquet demande que le BD valide 2 candidatures pour la commission territoriale (sous-commission des Yvelines) :
– l'un des candidats étant déjà membre de la CRL ligue, il ne peut rejoindre la discipline territoriale à moins de se retirer de la CRL ;
– pour le second, le CV et le parcours du candidat ont été demandés au comité des Yvelines.
> La ligue a été saisie de faits survenus le 26 février 2020 à la sous-commission territoriale du Val-de-Marne (insulte d'un licencié à l'encontre de la vice-présidente de ladite commission). Le président de la ligue demande la transmission des éléments du dossier.

COMMISSION TERRITORIALE ARBITRAGE

- > Information effectuée sur les fautes techniques.

RESSOURCES HUMAINES

- > La ligue fermera du 3 au 15 août pour congés annuels. Le président demande qu'il soit porté une attention particulière à la période de juin à juillet, afin de ne pas dégarnir nos services relativement à nos charges de traitement des licences et mutations.
- > La ligue accueillera 5 stagiaires en 2020, sur une période minimum de deux mois et affectés à différentes tâches administratives et de développement.
- > Une réunion de travail se déroulera avec les coordinateurs la semaine prochaine, afin d'évaluer et d'améliorer, s'il y a lieu, les divers processus en cours.
- > Marina Colmet assurera la formation Baby hand sur le comité 95 sur deux sites connaissant une demande importante. Exceptionnellement, une augmentation du nombre de participants sera tolérée pour cette session.

AGENCE NATIONALE DU SPORT HANDBALL

> Partie évaluation des réalisations 2019

Les CERFA, supports des bilans des actions locales, ont été envoyés aux clubs. Ces derniers devront les retourner à leur comité au plus tard le 30 avril, pour évaluation. Puis le comité les transmettra au plus tard au 30 mai à la ligue pour les soumettre au COPIL (comité de pilotage) territorial francilien. Celui-ci révisera l'ensemble des dossiers et statuera principalement sur ceux qui présenteraient des difficultés spécifiques.

À la suite, la ligue enverra sa synthèse à la fédération avant le 30 juin.

Le comité directeur territorial du 25 février dernier a mis en place l'ébauche du processus des évaluations au niveau départemental. Un prochain COPIL affinera la méthode avant la fin mars. Elle s'oriente vers l'organisation de commissions d'évaluation transverses inter comités.

> Partie demande 2020

Nous attendons des instructions de l'ANS handball, notamment le budget affecté au territoire francilien pour l'année civile en cours.

Le comité territorial du 25 février a déjà fixé quelques orientations :

- on sait déjà que sur le total de l'enveloppe, 60 % sera fléché pour les clubs et 40 % pour le territoire (ligue et comités);
- chaque comité définira 1 ou 2 axes d'actions spécifiques pour ses clubs;
- 20 % de l'enveloppe réservée aux clubs sera consacrée à des dossiers « exceptionnels », en termes de qualités de leurs objectifs de développement;
- un groupe de travail élaborera prochainement les clés de répartition de l'enveloppe « clubs » par département.

Il est demandé à Nathalie Lassalle de rédiger une note méthodologique précise sur le sujet sous quinzaine.

LABELS ÉCOLES DE HAND 2019

- > La période de création des dossiers Label école de Hand 2019 par les clubs est close depuis le 23 février 2020. La période de validation des dossiers par les comités court jusqu'au 5 mars 2020. La validation par les ligues se déroulera ensuite du 6 mars au 15 mars 2020. Durant cette phase, il sera encore possible de créer de nouveaux dossiers pour permettre à un maximum de clubs de bénéficier de la labellisation.

SERVICE CIVIQUE

- > Le dispositif du Service Civique a été lancé, il y a 10 ans. Quelques 430 000 jeunes ont pu en bénéficier.

Comme vous le savez, la FFHandball déploie ce dispositif depuis 2014, et près de 3 500 jeunes ont effectué une mission dans une structure handball. L'Agence du Service Civique, par un courrier en date du 20 février 2020, souhaite que les organismes qui ont participé au succès du dispositif, soient associés à cet anniversaire. Pour ce faire, 15 jeunes de l'ensemble des territoires sont conviés à une cérémonie à Paris.

DIVERS

- > Le bureau directeur recevait l'association Savour Hand pour un entretien de calage. Alexis Cochetoux était reçu avec Jérémy Marais, futur président de l'association.

L'association va procéder à la régularisation de quelques points de ses statuts, afin de les mettre en conformité avec les statuts fédéraux (tenue des comptes recettes/dépenses – procédures de validation diverses – séparation des fonctions de directeur et de président – droits de la défense en cas de radiation).

Au cours des échanges, les activités de l'association sont présentées, notamment le projet d'une activité Beach handball en liaison avec un comité.

- > Le mercredi 4 mars 2020, le comité de Seine-Saint-Denis organise une soirée de gala au gymnase Henri-Vidal de Montfermeil où se dérouleront deux matches :
- match d'ouverture opposant la sélection 93 féminine aux moins de 18 ans de l'Entente Noisy/Gagny évoluant en championnat de France
 - match de l'équipe de France Police contre une sélection de licenciés masculins du comité de moins de 22 ans.
- Robert Nicolas représentera la ligue.

La séance est levée à 21h10.



Georges Potard
Président

Marie-José Gaudfroy
Secrétaire de séance